

Julia S. O'Connor, Ann Shola Orloff et Sheila Shaver

States, markets, families: gender, liberalism and social policy in Australia, Canada, Great Britain and the United States

1999, Cambridge University Press, 281 pages.

Dans cet ouvrage, les auteures comparent les politiques sociales de l'Australie, du Canada, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, quatre pays reconnus comme étant des régimes politiques fortement libéraux. L'originalité de cette recherche est d'ajouter aux théories plus classiques sur l'État-providence l'étude des relations de genre. Ainsi, cet ouvrage permet une meilleure compréhension du rapport entre « politique libérale » et genre qui, selon les auteures, ont une influence réciproque indiscutable. Pour mener à bien cette étude, elles utilisent des indicateurs concrets de la vie politique et sociale de ces différents pays, en premier lieu le marché du travail. Pour chaque pays sont examinées la participation de la main-d'œuvre féminine et les lois qui existent ou non pour faciliter ou empêcher cet accès au marché du travail. Julia S. O'Connor, Ann Shola Orloff et Sheila Shaver étudient ensuite les prestations sociales. Elles évaluent chaque système national par la nature des dispositions sociales proposées et analysent la répartition entre les sexes afin de déterminer dans quelle mesure ce système produit et/ou soutient des inégalités de genre. Enfin sont explorés les droits de la femme par le biais du droit à l'avortement, la façon dont il est encadré et sa mise en application dans chacun des quatre pays.

À partir de ces différents champs d'investigations, les auteures concluent que l'influence de l'idéologie du libéralisme est très prégnante dans chacun des quatre pays. En outre, les politiques gouvernementales et les revendications des mouvements féministes mettent en avant le principe de similitude (indifférenciation) de genre et portent une attention particulière aux droits individuels.

En dépit de ces points de convergences, des différences significatives sont également observées entre les pays étudiés. Cette partie est sans doute la plus intéressante du livre. Si les similitudes aident à établir les spécificités du modèle libéral d'État-providence et l'existence en son sein d'un « *capitalisme d'assistance sociale* », la discussion à propos des différences entre les pays fournit une analyse riche de l'expression contemporaine du « libéralisme » et la façon dont cette dernière s'articule au genre et aux politiques sociales. Les auteures

caractérisent les différentes logiques politiques des autres pays étudiés. Ainsi, les États-Unis donnent une importance considérable au marché – comme source de revenu et de services – avec une forte acceptation de la similitude des genres, un engagement marqué en faveur des droits civiques mais plus faible vis-à-vis des droits sociaux. Ce phénomène est également très évident au Canada, mais il est modéré par une plus grande tradition de participation de l'État. La Grande-Bretagne, quant à elle, continue à promouvoir un modèle familial de genre différencié qu'on pourrait traduire par « famille "gagne-pain" », en référence au mari pourvoyeur des ressources du ménage, s'opposant à la femme au foyer. Cette image est évidente au regard de l'analyse en terme de genre du système et des politiques de prestations sociales ainsi que la participation au marché du travail. En Grande-Bretagne, l'engagement relativement fort en faveur des droits sociaux est menacé depuis les années quatre-vingt, bien que les prestations sociales permettent de lutter efficacement contre la pauvreté des familles monoparentales (mères) par rapport aux autres pays étudiés. L'Australie s'avère la forme de libéralisme la plus singulière dans la mesure où les droits sociaux y sont plus favorables. À la différence des autres pays, les femmes sont traitées en tant que citoyennes indépendantes même si, en même temps, les aides sociales demeurent la base de leurs revendications.

Pour conclure, cet ouvrage va au-delà des frontières traditionnelles de l'analyse de l'État-providence. Il est le résultat de choix pertinents comme celui d'étudier le lien et les contradictions entre les droits des femmes, notamment le droit civique à l'avortement et les droits sociaux à la santé souvent mis de côté, mais nécessaires à beaucoup de femmes pour exercer leur droit à l'avortement. Les auteures dépassent le simple examen de la nature des dispositions sociales. Elles incluent dans leur analyse l'organisation globale des avantages et des services et les modèles de la stratification de genre et de classe qu'ils produisent. J. S. O'Connor, A. Shola Orloff et S. Shaver ont généralement su maintenir un bon équilibre et ont fourni les détails suffisants pour que le lecteur puisse correctement évaluer leurs

arguments, sans descriptions trop pénibles et approfondies des programmes et des politiques.

Par ailleurs, cette étude comparée est très riche. À la différence d'une grande partie de la littérature comparative, les auteures ont choisi d'écrire ensemble chaque chapitre. Cette démarche évite la succession de monographies sans effort de synthèse et fait naître un ouvrage cohérent et argu-

menté. À ce titre, il apporte dans le domaine de la comparaison un point de vue méthodologique intéressant.

Émilie Rogne

Doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales/Centre de recherche SHADIC
Lauréate de la bourse CNAF 2004

Sonya Michel et Rianne Mahon (dir.)

*Child care policy at the crossroads.
Gender and welfare state restructuring*

2002, New-York, Londres, Routledge, 350 pages.

Depuis une quinzaine d'années, la remise en cause des rapports de genre est au coeur de la crise et de la réforme des systèmes de protection sociale dans les pays développés. Les auteurs de cet ouvrage collectif le mettent en évidence par une analyse comparative centrée principalement sur les politiques d'accueil de la petite enfance, quel que soit le mode de garde. L'analyse porte essentiellement sur la remise en cause du modèle du « monsieur gagne-pain » et ses conséquences sur l'activité des femmes et les modes d'accueil des enfants. Ce modèle, où le père de famille assure l'essentiel des revenus financiers du ménage, est battu en brèche dans les sociétés post-industrielles. Celles-ci se caractérisent par une diversification du marché du travail où l'emploi industriel à vie, essentiellement masculin, est en partie supplanté par des emplois tertiaires beaucoup plus féminisés et plus précaires. Par ailleurs, ces sociétés font face à des changements sociodémographiques de grande ampleur avec la montée des divorces, la monoparentalité, le déclin de la fécondité. Ces évolutions contribuent à une crise sans précédent des politiques d'accueil et d'éducation des jeunes enfants. Ces dernières doivent être améliorées en tenant compte des politiques de retour au plein emploi et des politiques d'incitation pour rendre le travail plus attractif que les systèmes d'aide sociale. Ces ménages, les foyers monoparentaux notamment, doivent être encouragés à retrouver un emploi par un meilleur accès aux modes d'accueil, notamment collectifs. Les politiques de la petite enfance sont donc des politiques de l'emploi.

Pour les auteures féministes (au rang desquels se classent la plupart des rédacteurs du présent ouvrage), l'objectif principal des réformes des politi-

ques d'accueil de la petite enfance est de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les contributions s'appuient notamment sur les travaux fondateurs de Gary Becker sur le fonctionnement micro-économique du ménage pour lequel l'égalité des genres dépend d'abord de la capacité des femmes à contribuer ou non à la richesse financière du ménage. Plus elles sont impliquées sur le marché du travail et contribuent financièrement à la bonne marche du foyer, plus les décisions au sein du ménage sont égalitaires. Les mères doivent donc pouvoir confier leurs enfants pendant le temps de leur activité professionnelle. Cependant, pour que l'égalité entre les hommes et les femmes progresse de manière satisfaisante dans toutes les strates de la société, il faut que les modes d'accueil à développer répondent à un haut degré de qualité. Ils doivent être universels, proposer des tarifs abordables pour toutes les familles, être ouverts à tous et pas seulement aux salariés (chômeurs et personnes en formation). Les employés de ces structures doivent être qualifiés et leurs compétences reconnues. Ces services doivent être soumis à un contrôle démocratique, notamment pour que la voix des mères de famille y soit entendue. Si ces conditions ne sont pas remplies pour permettre un développement des services collectifs, l'égalité entre homme et femme peut progresser mais de manière très inégalitaire. Les femmes salariées les plus riches paieront leur accès au marché du travail en recourant à des services privés onéreux ou dispensés par des nourrices peu qualifiées, souvent issues de l'immigration, et qui travaillent dans des conditions telles qu'elles sacrifient leur propre vie familiale.

L'approche comparée de cet ouvrage porte sur les principaux pays industrialisés membres fondateurs